

3.6 Relations extérieures

3.6.1 Statut international du Canada

L'expansion du ministère des Affaires extérieures reflète l'évolution du statut international du Canada. Jusqu'au XX^e siècle, les négociations canadiennes avec les pays étrangers s'effectuaient par le truchement du *Foreign Office* britannique et les relations avec les autres parties de l'Empire par la voie du *Colonial Office*; les autorités diplomatiques et consulaires britanniques s'occupaient des intérêts du Canada à l'étranger, et toute communication du Canada à d'autres gouvernements se faisait par l'entremise du gouverneur général. Après 1920, l'affirmation progressive de l'autonomie du Canada dans les questions internationales et l'importance accrue de son rôle à l'extérieur rendirent non seulement inévitable mais impérative l'expansion des services et de la représentation. Les autorités diplomatiques et consulaires britanniques ne pouvaient plus désormais voir à tous les intérêts du Canada. L'accord intervenu lors de la Conférence impériale de 1926 a marqué une étape importante dans l'évolution du ministère des Affaires extérieures en tant qu'organe du service extérieur du gouvernement canadien; aux termes de cet accord, le gouverneur général n'était plus le représentant du gouvernement britannique mais bien le représentant personnel du souverain. La Grande-Bretagne, n'ayant plus de représentant officiel au Canada, y nomma un haut-commissaire en 1928; en outre, à partir du 1^{er} juillet 1927, la correspondance des gouvernements étrangers, y compris celle provenant du *Dominions Office*, à Londres, fut adressée au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (fonction assumée par le premier ministre jusqu'en 1946) et non plus au gouverneur général.

Au cours des années 20 et 30, le Canada a établi des relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud, l'Australie, la Belgique, les États-Unis, la France, l'Irlande, le Japon, la Nouvelle-Zélande et les Pays-Bas et, au cours des années 40, avec les gouvernements alors en guerre de la Belgique, de la Grèce, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie qui avaient leur siège à Londres ou au Caire, ainsi qu'avec la République d'Argentine, le Brésil, le Chili, la Chine, Cuba, le Danemark, la Finlande, l'Islande, l'Italie, le Mexique, le Pérou, la Suède, la Suisse, Terre-Neuve, la Turquie, l'URSS et l'Uruguay. Des hauts-commissaires furent accrédités auprès des gouvernements de l'Inde, du Pakistan du Ceylan (Sri Lanka), du Bangladesh, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et des Seychelles, à mesure que ceux-ci accédaient à l'indépendance et se joignaient au Commonwealth.

De même, dans les années 60, le Canada intensifia ses relations diplomatiques avec les pays d'expression française, notamment avec les nouveaux États indépendants de l'Afrique francophone. Grâce à un système d'accréditations multiples, le Canada a des ambassadeurs qui entretiennent des liens avec les 21 pays francophones de l'Afrique. Des relations diplomatiques ont été nouées avec le Saint-Siège en 1969 et avec la République populaire de Chine en 1970. Depuis, le Canada a établi de nouvelles missions en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient. Le Canada entretient actuellement des relations diplomatiques officielles avec tous les pays de l'Amérique latine et du Moyen-Orient, et il est représenté sur le plan diplomatique, consulaire ou commercial dans environ 140 pays.

L'adhésion du Canada à des organismes internationaux a suscité la création d'une délégation canadienne permanente aux Nations Unies à New York en 1948 et d'un bureau canadien à Genève en 1949, au siège européen de l'organisation. Ces missions permanentes se sont multipliées depuis lors auprès des institutions des Nations Unies à Paris et à Vienne. Le Canada est un des membres fondateurs de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), mise sur pied en 1949. Lors de la création du Conseil permanent de l'OTAN en 1952, une délégation canadienne permanente a été établie à Paris (transférée à Bruxelles en 1967). Il existe à Paris une délégation canadienne permanente auprès de l'Organisation de